

La démarche qualité est intégrée dans nos actes.

La Direction de SERUE Ingénierie a décidé de mettre en œuvre une « politique qualité » dont les objectifs principaux sont :

- Rester performant dans un environnement de plus en plus concurrentiel,
- Satisfaire les demandes de plus en plus pointues de nos clients,
- Améliorer de façon constante la qualité de nos prestations.



Parlement Européen de Strasbourg
(IPE IV - Louise WEISS).
Architecte : Architecture Studio Europe

Réseau de tramway de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS).
Paysagiste : Cabinet Alfred Peter

Cette politique demande une vigilance de tous les instants, une mobilisation de tous les collaborateurs et de leur professionnalisme. Chacun collabore, à son niveau de qualification, à la réalisation de nos objectifs qualité.

L'engagement affirmé de la direction s'est concrétisé par :

- La nomination d'un responsable qualité,
- La construction d'un système de management de la qualité.

Sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi continu et régulier au travers des réunions de direction. Des audits qualité internes sont organisés afin de renforcer ce suivi.

En effet, la "Qualité" n'est pas une fin en soi que l'on atteint une seule fois, mais un processus permanent qui doit s'intégrer et se fondre dans tous nos actes.

La confiance de nos clients et la diversité des projets confiés, témoignent de la qualité de notre démarche et de nos prestations.

C'est pourquoi nous considérons que toute proposition d'amélioration émise par chacun des collaborateurs s'inscrit totalement dans cette politique qualité.

Nos compétences et la qualité de nos prestations ont permis à SERUE Ingénierie d'accéder à de grands projets.



*Parking P + relais Tram « Rotonde » à Strasbourg.
Architecte : Meyzaud architectes*



*Gymnase dans l'Ecoquartier du Heyritz à Strasbourg.
Architectes : LA COMO Agence architecture et MAOM Architecture.*

Cette démarche qualité profite à tous nos projets, des plus simples au plus complexes.

Nos qualifications :

- Bureau d'Ingénierie Générale
- Qualifié O.P.Q.I.B.I. n° 80.01.02.71 en Ingénierie génie civil, gros œuvre, second œuvre, fluides et génie climatique, électricité et CF, VRD et Ouvrages d'Art + OPC
- Qualifié O.P.Q.I.B.I. avec mention « RGE » en ingénierie des installations de production utilisant la biomasse en combustion, en étude d'installations de production utilisant l'énergie solaire thermique et photovoltaïque